

- 1- FOURNIR LES DOCUMENTS OFFICIELS DE L'ORGANISATION (RECEPISSE OU JOURNAL OFFICIEL);
- 2- FOURNIR LE DERNIER RAPPORT DE LA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION (POUR LES ANCIENNES ORGANISATIONS) :
- 3- FOUNRIR UNE COPIE DES STATUTS ET DU REGLEMENT INTERIEUR (POUR LES NOUVELLES ORGANISATIONS);
- 4- FAIRE LA PREUVE D'AVOIR RECU UNE FORMATION EN MATIERE DE SENSIBILISATION ELECTORALE, PAR UN RAPPORT DE FORMATION OU TOUT AUTRE DOCUMENT JUSTIFICATIF :
- 5- INDIQUER LA SOURCE DE FINANCEMENT DE L'ACTIVITE DE SENSIBILISATION ;
- 6- RENSEIGNER LE FORMULAIRE D'ACCREDITATION JOINT.